



## Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord  
La Patrie (Québec) J0B 1Y0

Tél. : 819 560-8444  
Fax : 819 560-8445

Muni.hampden@hsfqc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Hampden tenue le mardi 2 mai 2023 au Pavillon Emmanuel Prévost à 19 h.**

**Sont présents :**

- Siège # 1. Madame Maryse Briand**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

**Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.**

**Est aussi présente la directrice générale, greffière et trésorière, Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.**

**#1 Ouverture de la séance**

Le maire Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**#2 2023-05-045 Adoption de l'ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour proposé**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars et du procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2023**
  - 3.1 Suivi des procès-verbaux**
- 4. Rapport du maire**
- 5. Rapports de la direction**
  - Directrice générale
  - Adjointe à la direction
- 6. Rapports des services :**
  - Incendie
  - Urbanisme
  - Voirie

## **7. Période de questions**

- Aucune

## **8. Approbation des salaires et des comptes**

Salaires

Comptes fournisseurs

## **9. Correspondances**

**9.1** Plan d'action MRC du HSF

**9.2** Tournoi de golf de la chambre de commerce

**9.3** Application d'herbicides pour l'entretien des emprises ferroviaires de la compagnie Canadian Pacifique (CP) pour l'année 2023

**9.4** Pub pour le comité Cité-école - Polyvalente Louis-Saint-Laurent

**9.5** Invitation au Gala des mérites scolaires - Polyvalente Louis-Saint-Laurent

## **10. Suivis**

**10.1** Écocentre mobile – confirmation 6 mai 2023 - publipostage

**10.2** Activité d'arbres

**10.3** Projet de règlement sur la gestion des matières résiduelles, recyclables et organiques

**10.4** Facture formation Urgence Vie

## **11. Demandes**

**11.1** Atelier de travail du 27 juin reporté au 28 juin

**11.2** Travaux d'archives de la municipalité

**11.3** Installation du chapiteau en mai 2023

## **12. Résolutions**

**12.1** Demande d'aide financière pour le camp de jour

**12.2** Commande d'autocollant avec identification de la municipalité (crest-logo) pour les bacs de collectes

**12.3** Rémunération de deux pompiers pour la rencontre des citoyens avec les comités de Scotstown et Hampden du 22 avril 2023 à Scotstown

**12.4** Formation ABC – DG intermédiaire – octobre 2023

**12.5** Nomination d'un élu et d'un élu remplaçant sur le comité du camp de jour

**12.6** Vacances du directeur de voirie

**12.7** Vacances de la directrice générale

**12.8** Passage de la niveleuse et taux horaire pour la ville de Scotstown

**12.9** Achat d'un module pour le logiciel de Sygem – Infotech

**12.10** Adoption d'un droit supplétif

**12.11** Installation de filtre au charbon pour eau potable

**12.12** Permis pour vente de garage

12.13 Demande d'emprunt du Pavillon le 6 mai 2023 10 h - Club Quad Mont-Mégantic

12.14 Adoption du calendrier des collectes d'ordures, de recyclables, de putrescibles et de gros rebuts

**13. Varia**

-

**14. Période de questions**

-

**15. Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit et est adopté, en gardant Varia ouvert.

**Adoptée**

#3 2023-05-046 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 AVRIL 2023**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars et une copie du procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2023, et qu'ils en ont pris connaissance ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents, que les procès-verbaux, de la séance extraordinaire du 28 mars et de la séance régulière du 4 avril 2023, soient adoptés tel que présenté, et que les membres du conseil renoncent à la lecture desdits procès-verbaux.

**Adoptée**

**3.1 Suivi aux procès-verbaux**

#4 **Rapport du maire**

#5 **Rapport de la Direction générale**

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel du mois d'avril 2023 que les élus ont préalablement consulté. Le rapport de l'adjointe à la direction générale a été aussi déposé.

#6 **Rapport du service de voirie et de l'urbanisme**

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois d'avril 2023 du service de voirie par Bruce Saint-Laurent, celui du service incendie par Daniel Beauchesne, et celui de l'urbanisme, par Fernando Rosas, que les élus ont préalablement consulté avant la séance.

#7 **Période de questions**

- Aucune

#8 2023-05-047 **Approbation des salaires et des comptes**

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal du canton de Hampden autorise la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil de 34 186,54 \$ pour les déboursés 2023000137 à 202300173.

**QUE** le conseil prend connaissance des salaires de 21 351,57 \$ pour les déboursés : # 202300100 à # 202300135

La directrice confirme que la municipalité a les fonds nécessaires pour effectuer les paiements.

**Adoptée**

#9 **Correspondance**

9.1 Plan d'action MRC du HSF

9.2 Tournoi de golf de la chambre des commerces

9.3 Application d'herbicides pour l'entretien des emprises ferroviaires de la compagnie Canadian Pacifique (CP) pour l'année 2023

9.4 Pub pour le comité Cité-école - Polyvalente Louis-Saint-Laurent

9.5 Invitation au Gala des mérites scolaires - Polyvalente Louis-Saint-Laurent

#10 **Suivis**

10.1 Écocentre mobile – confirmation 6 mai 2023 - publipostage

10.2 Activité d'arbre

10.3 Projet de règlement sur la gestion des matières résiduelles, recyclables et organiques

10.4 Facture formation Urgence Vie

#11 **Demandes**

11.1 Atelier de travail du 27 juin reporté au 28 juin

11.2 Travaux d'archives de la municipalité

11.3 Installation du chapiteau en mai 2023

11.4 Projet cinéma

#12 **Résolutions**

#12.1 2023-05-048 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR**

**ATTENDU QUE** la ville de Scotstown et la municipalité du canton de Hampden ont accepté

de prendre en charge le service d'animation estival (SAE) en raison que le comité des Loisirs Hampden-Scotstown a indiqué qu'il n'offrirait plus le service ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil veulent offrir ce service à la population ;

**ATTENDU QUE** la ville de Scotstown participe financièrement pour une somme de mille dollars (1 000 \$) pour l'organisation du service d'animation estivale :

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil accepte de soutenir financièrement l'organisation et la tenue du service d'animation estivale offert aux jeunes de 5 ans à 12 ans pour la saison estivale 2023. La somme maximale sera de mille dollars (1 000 \$) seulement si le besoin est requis et considérant les autres sommes reçues (subvention, etc.) par l'organisme.

**Adoptée**

**#12.2 2023-05-049 COMMANDE D'AUTOCOLLANTS AVEC IDENTIFICATION DE LA MUNICIPALITÉ (CREST-LOGO) POUR LES BACS DE COLLECTES**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden veut conscientiser les citoyens à propos des coûts sur l'enfouissement ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait une demande de prix pour des autocollants qui seront apposés sur les bacs d'ordures, de recyclables et de putrescibles (compost) ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a proposé aux quatre (4) municipalités du regroupement intermunicipal des collectes, l'achat regroupé des autocollants afin d'avoir de meilleurs prix :

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise l'achat d'autocollants qui seront appliqués sur les bacs des citoyens.

**Adoptée**

**#12.3 2023-05-050 RÉMUNÉRATION DE DEUX POMPIERS POUR LA RENCONTRE DES CITOYENS AVEC LES COMITÉS DE SCOTSTOWN ET HAMPDEN DU 22 AVRIL 2023 À SCOTSTOWN**

**ATTENDU QUE** la ville de Scotstown a organisé une rencontre comités-citoyens le 22 avril dernier 9 h à 11 h ;

**ATTENDU QUE** les comités étaient sur place afin de répondre aux questions des citoyens ;

**ATTENDU QUE** deux pompiers étaient également sur place pour répondre aux questions des citoyens :

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter de rémunérer les pompiers présents à ladite rencontre du 22 avril 2023.

**Adoptée**

#12.4 2023-05-051 **FORMATION ABC - DG INTERMÉDIAIRE - OCTOBRE 2023**

**ATTENDU QUE** la formation ABC-DG intermédiaire est offerte par l'ADMQ pour les directeurs généraux ;

**ATTENDU QUE** cette formation est offerte virtuellement pour les DG ayant 4 à 8 ans d'expérience au poste de gestionnaires municipaux ;

**ATTENDU QUE** cette formation se donne les 17, 24 et 31 octobre 2023, pour une durée approximative de douze heures, pour la somme de 375 \$ (prix membre) ;

Il est proposé par la conseillère Maryse Briand, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à suivre cette formation.

**Adoptée**

#12.5 2023-05-052 **NOMINATION D'UN ÉLU ET D'UN ÉLU REMPLAÇANT SUR LE COMITÉ DU CAMP DE JOUR**

**ATTENDU QU'IL** y a un comité pour le camp de jour composé de citoyens, d'élus et de la directrice générale de la municipalité du canton de Hampden et de la directrice générale de la ville de Scotstown ;

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden doit nommer un élu ainsi qu'un élu remplaçant ;

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer la conseillère Maryse Briand comme membre du comité et de nommer la conseillère Sylvie Caron comme remplaçante.

**Adoptée**

#12.6 2023-05-053 **VACANCES DU DIRECTEUR DE VOIRIE**

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser les vacances du directeur de voirie, pour la semaine du 16 au 22 avril 2023.

**Adoptée**

#12.7 2023-05-054 **VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser les vacances de la directrice générale, pour la semaine du 18 au 24 juin 2023.

**Adoptée**

#12.8 2023-05-055 **PASSAGE DE LA NIVELEUSE ET TAUX HORAIRE  
POUR LA VILLE DE SCOTSTOWN**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden effectue des travaux de nivelage sur ses chemins de gravier pour la saison estivale et automnale 2023 ;

**ATTENDU QUE** la ville de Scotstown a demandé que lorsque nous effectuons les travaux de nivelage sur notre territoire, qu'également les travaux de nivelage soient effectués sur leur territoire aux endroits suivants :

- Parc Walter-Mackenzie : toute la partie du stationnement
- Chemin Dell
- Rue JB-Godin (si nécessaire)

**ATTENDU QUE** le taux horaire est de 150 \$ par heure pour l'année 2023 ;

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité du canton de Hampden effectue le nivelage pour la saison estivale et automnale 2023 sur le territoire de la ville de Scotstown toutes les fois qu'elle effectue le nivelage sur son territoire sauf si avis contraire envoyé par écrits à la municipalité du canton de Hampden.

**Adoptée**

#12.9 2023-05-056 **ACHAT DE MODULE POUR LE LOGICIEL DE  
SYGEM – INFOTECH**

**ATTENDU QUE** la compagnie Infotech offre le service de sauvegarde (backup manager) pour le logiciel Sygem qui comprend : le service de vérification des sauvegardes, l'automatisation des prises de sauvegarde quotidienne, la vérification si la sauvegarde a fonctionné adéquatement et la vérification de l'intégrité de la base de données ;

**CONSIDÉRANT QU'UN** rapport sera envoyé à Infotech et à la municipalité sur l'état de la sauvegarde et qu'un appel des techniciens d'Infotech sera fait à la municipalité si la sauvegarde n'a pas fonctionné ;

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents d'acquérir ce service de sauvegarde (backup manager) avec le logiciel Sygem au montant de 250 \$ par année.

**Adoptée**

#12.10 2023-05-057 **ADOPTION D'UN DROIT SUPPLÉTIF**

**ATTENDU QUE** les dispositions de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. D-15.1), à l'effet que toute municipalité peut prévoir qu'un droit supplétif au droit de mutation doit lui être payé dans tous les cas où survient le transfert d'un immeuble situé sur son territoire, et où une exonération la prive du paiement du droit de mutation à l'égard de ce transfert ;

**ATTENDU QUE** cette loi prévoit des exonérations ayant pour effet de priver la municipalité du paiement de ce droit;

**ATTENDU QUE** le Conseil désire se prévaloir des dispositions de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. D-15.1, art. 20.1) et que cette loi autorise

la municipalité à prévoir, par résolution, qu'un droit supplétif devra, dans ces cas, lui être payé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter qu'un droit supplétif au droit de mutation doit être payé à la municipalité dans tous les cas où survient le transfert d'un immeuble situé sur son territoire et où une exonération la prive du paiement du droit de mutation à l'égard de ce transfert.

**QUE** le droit supplétif n'a pas à être payé lorsque l'exonération est prévue au paragraphe d) du premier alinéa de l'article 20 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières et que le transfert résulte du décès du cédant ou au transfert d'un immeuble entre ex-conjoints de fait ou à un cessionnaire qui est l'ex-conjoint de fait du fils, de la fille, du père ou de la mère ou de l'un des parents du cédant ou qui est le fils, la fille, le père ou la mère ou l'un des parents de l'ex-conjoint de fait du cédant, si ce transfert survient ;

**QUE** La Loi concernant les droits sur les mutations immobilières fixe le montant du droit supplétif en fonction des critères suivants :

<b>Base d'imposition</b>	<b>Montant à payer</b>
Immeuble de moins de 5 000 \$	Aucun droit
Immeuble de 5 000 \$ à moins de 40 000 \$	Taux de 0.5 %
Immeuble de 40 000 \$ et plus	200 \$

**Adoptée**

#### **#12.11 2023-05-058 INSTALLATION DE FILTRE AU CHARBON POUR EAU POTABLE**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden possède depuis quelques années un système afin de traiter l'eau potable ;

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden doit procéder à la remise à niveau du charbon pour le système ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à faire faire le travail de remise à niveau pour la somme d'environ 650 \$ plus taxes.

**Adoptée**

#### **#12.12 2023-05-059 PERMIS POUR VENTE GARAGE**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden n'a pas de résolution à propos des permis pour les ventes de garage ;

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden veut adopter une résolution pour les ventes de garage selon les conditions suivantes :

- Les dates déterminées pour les ventes de garage gratuites sont les fins de semaine fériées de la journée nationale des Patriotes en mai, et du congé de la fête du Travail en septembre.
- En dehors de ces dates, le permis est au coût de 15 \$ pour la fin de semaine.



Il est proposé par la conseillère Maryse Briand, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter la résolution pour les permis de ventes de garage.

**Adoptée**

#12.13 2023-05-060 **DEMANDE D'EMPRUNT DU PAVILLON - 6 MAI 2023**  
**À 10 H - CLUB QUAD MONT-MÉGANTIC**

**ATTENDU QUE** le conseil a reçu une demande pour l'emprunt du Pavillon Emmanuel Prévost par le club Quad Mont-Mégantic ;

Il est proposé par la conseillère Monique Scholz et résolu à l'unanimité des membres présents.

Que le conseil accepte de leur prêter le Pavillon Emmanuel Prévost le 6 mai 2023.

**Adoptée**

#12.14 **ADOPTION DU CALENDRIER DES COLLECTES**  
**D'ORDURES, DE RECYCLABLES, DE**  
**PUTRESCIBLES ET DE GROS REBUTS**

**Reporté**

#13 **Varia**

#14 **Période de questions**

- Aucune

#15 2023-05-061 **Levée de la séance**

À 20 h 47, la conseillère Chantal Langlois propose la levée de la séance

**Adoptée**

---

Bertrand Prévost, Maire

---

Manon Roy, Directrice générale  
et greffière-trésorière